

Offre d'emploi

- Médical
- Soignant/Paramédical
- Administratif/Logistique/Technique

Titre de l'emploi

Psychologue à l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger HNFC (UAPED) (H/F)

PREAMBULE

Cette fiche complète la fiche métier du répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière.

DEFINITION DE L'EMPLOI

Diplômes requis

Licence, Master 2, DESS de psychologie clinique, enfance/adolescence

Le rôle du psychologue

Le/La psychologue assure dans son domaine de compétence, le prendre soin de l'enfant, voire de la famille accompagnante accueillie au sein de l'UAPED 'l'unité accueil pédiatrie de l'enfance en danger'.

Il/Elle veille à la sécurité psychique de l'enfant en partenariat avec la puéricultrice.

Il/Elle fait des recueils d'informations, des entretiens, des bilans de synthèse, des restitutions aux personnes concernées et/ou au enquêteurs.

Il/Elle élabore un projet individuel concernant la personne ou le groupe familial en identifiant les besoins et les attentes des patients qui lui seront confiés.

Il/Elle planifie ses activités dès lors qu'elle aura la demande de soins ou d'évaluation psychiques.

Il/Elle propose des entretiens aux personnes et aux familles au sein du service de pédiatrie.

Il/Elle définit et met en œuvre des soins et activités thérapeutiques adaptés.

Il/Elle rédige et met en forme des documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétence.

Il/Elle sait travailler en pluridisciplinarité.

Information relative au poste

Lieu d'activité	HNFC	
Pôle de rattachement	<i>Pôle Femme Mère Enfant secteur pédiatrie</i>	
Quotité de travail Prise de poste	50% 01/07/2023	
Temps de travail	Du lundi au vendredi Horaire : en fonction de la demande. Le remplacement, lors des congés, sera pourvu par le PFME.	
Liaisons hiérarchiques	<table border="1" data-bbox="815 817 1008 884"><tr><td>DRH</td></tr></table>	DRH
DRH		
Liaisons fonctionnelles	La puéricultrice de coordination de l'UAPED La cadre de santé du service de pédiatrie ou la cadre du pôle FME Pédiatre responsable de l'unité Le service de pédiatrie Les administrateurs de garde Les assistantes sociales Les services d'urgences enfants et adultes	

Conditions de travail

Exigences du métier	<ul style="list-style-type: none">• Sens des responsabilités• Confidentialité, discrétion et droit de réserve• Capacités relationnelles avec les enfants, les familles et les équipes• Droits des enfants et de la petite enfance• Gestion des risques : évaluer, analyser et prévenir.• Compétences en évaluation psychique de l'enfant et de sa famille• Auto-évaluations au regard des situations prépondérantes institutionnelles• Maintien et développement des connaissances et compétences professionnelles
Exigences du poste	<ul style="list-style-type: none">• Les congés de la psychologue ne doivent pas être les mêmes que ceux de la puéricultrice de l'UAPED.• Evaluer ses pratiques professionnelles• Evaluer, analyser et utiliser les ressources• Savoir se positionner et rendre compte à sa hiérarchie• Repérer des risques professionnels inhérent à sa fonction de psychologue et proposer une adaptation à sa hiérarchie• Maitrise des outils informatiques à disposition des professionnels
Supports à disposition	<ul style="list-style-type: none">• Intranet (procédures, référentiels...)• Utilisation des outils informatiques et logiciels• Octime.

Risques et prévention

Risques professionnels	Actions de prévention
Incendie	<ul style="list-style-type: none">• Formation annuelle obligatoire
Infectieux	<ul style="list-style-type: none">• Respect des préconisations individuelles ou collectives définies par la médecine préventive• Respect des règles définies par l'équipe opérationnelle d'hygiène• Hygiène des mains

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">•Précautions standards•Zéro bijou |
|--|--|

Situations prépondérantes

MISSIONS DE L'UAPED

L'unité d'accueil pédiatrique : UAPED mobilise des ressources soignantes spécialisées en santé de l'enfant et de l'adolescent dans une salle d'audition adaptée dite « Mélanie ».

La salle d'audition à l'HNFC se situe au niveau des urgences pédiatriques.

Le/La psychologue assure sa mission en lien avec l'équipe de l'UAPED et l'équipe référente régionale « enfant en danger ». Il/Elle s'appuie sur l'utilisation de protocoles de diagnostic et de référentiels d'évaluation en lien avec les recommandations des bonnes pratiques.

Il/Elle peut assurer le diagnostic, le conseil, les premiers soins psychiques et orienter vers des soins ultérieurs en lien avec les autres professionnels de santé. Il/Elle réalise ou aide à la réalisation des informations préoccupantes et des signalements quand cela est nécessaire en lien avec la puéricultrice de l'UAPED, le médecin référent et la cadre de santé du service de pédiatrie.

PUBLIC CIBLE

Mineurs concernés par l'UAPED

Dès lors qu'un mineur est suspecté de violence ou est victime de violence ou est exposés à des violences, il peut être accueilli au sein de l'UAPED.

L'orientation se fait par un professionnel santé ou par les autorités judiciaires.

Lorsqu'un mineur n'a pas été orienté par les autorités judiciaires et que l'équipe de l'UAPED confirme le présumer danger, sa situation doit faire l'objet d'une information préoccupante adressée à a cellule de recueil des informations préoccupantes CRIP ou un signalement au procureur de la république pour qu'une enquête puisse être ouverte.

Mineurs concernés par les auditions Mélanie

La décision de recourir à la salle d'audition de l'UAPED relève de l'autorité judiciaire u des services d'enquête saisis.

Elle concerne tous les mineurs sans distinction d'âge ou d'émancipation, victimes de l'une ou de plusieurs infractions prévues à l'article 706-47 du code de procédure pénale CPP, de violences prévues notamment aux articles 222-9 et suivants le code pénal, de privations ou négligences telles définies aux articles 227-1 et 227-2 ainsi que 227-15 à 227-17 CPP, et l'article 375 du code civil.

Situations spécifiques

Intitulé de la situation spécifique	Délai de maîtrise
Formée au développement et aux problématiques particulières de santé de l'enfant et de l'adolescent ainsi qu'aux repérages et à la prise en charge des violences et maltraitances.	<i>immédiat</i>
Adapter son comportement à des situations critiques	<i>immédiat</i>
Etabli des liens de confiance avec la puéricultrice de l'UAPED.	<i>immédiat</i>
Veille à établir des partenariats solides et de confiance avec les équipes de pédopsychiatrie du secteur et les antennes du centre régional du psycho-traumatisme du territoire.	<i>immédiat</i>
Repérage d'un dysfonctionnement et analyse, évaluation, diagnostic et plan d'action.	<i>immédiat</i>
Avoir une bonne connaissance du développement de l'enfant entre 0 à l'âge adulte.	<i>immédiat</i>
Développer des partenariats nécessaires à la prise en charge du mineur, associations de victimes, avocats, ... en partenariat avec la puéricultrice de l'UAPED	<i>3 mois</i>
Proposer des formations pour les autres professionnels internes ou externes.	<i>3 mois</i>

Candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à envoyer à :

L'HOPITAL Nord Franche-Comté
Direction des Ressources Humaines / Cellule recrutement
100 Route de Moval
CS 10499 TREVENANS
90015 BELFORT Cedex
Mme Lamia LOUNES
Tél : 03.84.98.31.86
[@ : recrutement@hnfc.fr](mailto:recrutement@hnfc.fr)